

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 834 accordant une permission de trois semaines à M. Mitler.

n° 834

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 août 1950

Numéro JO
n° 8 du 30/08/1950

Date du numéro
30 août 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendantes, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884 rendue applicable à la colonie par le décret du 18 juin 1884

Vu le contrat du 15 mai 1948 engageant M. Mitler en qualité de chef électricien

Vu la demande de permission d'absence formulée par M. Mitler, le 5 août 1950

Vu l'avis favorable du directeur des travaux public

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1, — Une permission d'absence à solde entière de trois semaines est accordée n M, Mitler, chef électricien contractuel).

Art, 2, — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin Sera.

pour le gouverneur et par le delegationle secretaire generalechamboredon